

Les CAISSES PALETTES

ECOMAIISON : Jeux & jouets et Bricolage & Jardin

A déposer dans les caisses palette :
les petits objets et matériaux de la maison < 80 cm



DEEE, Piles et Batteries ne sont pas accepté dans ces contenants et doivent être dirigés vers les filières DEEE.
Les pots horticoles ne sont pas autorisés

**Les petits objets, de moins de 80 cm, sont à déposer dans les caisses palettes.
Les petits objets provenant des deux filières peuvent être mis en mélange dans les caisses palettes.**

Les vélos d'enfants et draisennes sont des jouets et vont dans la caisse JOUETS

Focus sur les Pots de fleur & Jardinières (Bois et Plastique)



> 80 cm

- Les pots de fleur « **décoratifs** » (+ cache-pots) et les jardinières font partie de la filière **ABJ**
- Ces flux sont à orienter en priorité :
 - vers la **zone réemploi** de la déchèterie s'ils **sont en bon état**
 - vers les **benne Ecomaison** si taille > 80 cm
 - Option** : vers la **caisse palette Ecomaison** si taille < 80 cm

Option < 80 cm



Les pots horticoles (achetés avec la plante) ne sont pas pris en charge par Eco Maison et sont à déposer dans la Benne Déchets non recyclables

Révision #6

Créé 12 mai 2026 15:29:55 par Service Valorisation

Mis à jour 20 mai 2026 13:31:51 par Service Valorisation